



## Pourquoi la grève contre la réforme des retraites

### Connaissez-vous la manière dont est financée la Sécurité sociale ?

Vous disposez d'un document qui recense les modes de financement de la sécurité sociale : votre fiche de paie. De très nombreuses lignes font figurer les éléments concernant le chômage, la retraite, etc.

La colonne « cotisation patronale » recense l'ensemble des sommes qui sont versées directement par l'employeur à la sécurité sociale. Ceci n'est pas une « charge » contrairement aux propos des politiques et autres experts animés par une idéologie libérale. C'est un geste de solidarité envers la société afin que l'ensemble des citoyens soient couverts sur les risques de la vie.

C'est une décision politique prise via l'ordonnance du 4 octobre 1945 au sortir de la seconde guerre mondiale. Les résistants ayant porté ce projet social et solidaire afin que la société française ne sombre plus dans les bras de l'extrême droite et du fascisme.



### Les trois axes du financement des retraites :

– **La durée de cotisation** : plus on travaille, plus il y a de versement au budget de la sécurité sociale. C'est ainsi qu'on est passé de 37,5 ans de cotisation à 40 ans de cotisation. Ces 10 trimestres impactent la santé des salarié.es qui s'usent ainsi plus longuement au travail. La dégradation de la qualité de vie à la retraite est d'ores et déjà ressentie.

– **L'âge de départ à la retraite à taux plein** : celui-ci définit également l'impact sur le budget des retraites, car il allie deux phénomènes : plus on repousse l'âge de départ, plus on cotise ; et moins on reste de temps en vie à jouir de la retraite. L'argument du vieillissement de la population est des plus cynique, car il s'agit de bénéficier d'une pension en bonne santé. Si c'est pour partir en retraite et mourir tout de suite, ça rend service aux comptables, mais pas aux individus.

– **Le volume des cotisations** : En fait, on peut agir sur le budget des retraites en augmentant directement le volume d'argent ramassé sur les fiches de paie. Et pour cela, il y a un moyen très très simple : **une augmentation générale des salaires** d'au moins de 30 % afin d'absorber les effets de l'inflation sur les 30 dernières années. Rappelons que les prix ont évolués significativement : une barre chocolatée est passée de 5 francs à 1,5 euros ; une baguette de pain est passé de 2 francs à 1 euro ; 5 kg de pommes de terre de 1,5 francs à 3,5 euros. Il y a bien quelqu'un qui a récupéré cette inflation dans ses poches. La France est la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> puissance économique mondiale (en attendant la solution du Brexit), donc, ce n'est pas un pays pauvre comme l'Éthiopie ou le Bangladesh.

## Le quatrième paramètre :



Le projet du gouvernement de retraite par point entraîne la création d'un 4<sup>e</sup> paramètre. Si les salarié.es cotisent pour accumuler des points, c'est la valeur du point qui agira comme un paramètre. Ainsi, à l'heure actuelle, nous n'avons aucune connaissance d'une mesure empêchant le parlement de baisser la valeur du point lors du débat annuel sur la loi de financement de la sécurité sociale.

Donc, pour « assainir » le budget, il sera possible de baisser la valeur du point et mathématiquement de baisser le montant de la pension à retraite. Oh, dans des limites sur le millicent (0,001 euro) histoire que cela ne se voit pas trop (il ne faudrait pas que nos chers représentants du peuple les députés

soient perturbés par les cris de douleur de la population qu'ils représentent)... mais c'est un danger réel !

D'ailleurs, Fillon, au moment de sa campagne présidentielle, le dit dans un grand oral devant le MEDEF : « [...] la retraite par point, ça permet de baisser chaque année le montant, le niveau des points et donc de diminuer le niveau des pensions [...] ». Et si vous voulez vérifier par vous-même : <https://www.youtube.com/watch?v=SJpmn2Br4i0>.

La CGT comprend que le but est de revenir sur le financement de la sécurité sociale histoire de privatiser cette prestation humaniste et de soumettre le peuple à des assurances privées qui souvent sont des fonds de pension.

Ainsi, ils joueront en bourse avec l'épargne d'une vie, quitte à ce que, comme lors de l'effondrement de la banque Lehmann Brothers en 2008, plus personne ne perçoive de pension à retraite.

Pour bloquer ce projet, comme en Belgique, toutes et tous en grève le 5 décembre... et même au-delà.

## Une seule revendication :

Vous l'aurez compris, le gouvernement a enchaîné les mesures qui réduisent toutes les formes de politiques sociales depuis le début de son action que ce soit en annulant des impôts nécessaires au fonctionnement des services publics, en attaquant le code du travail, en détruisant le statut des cheminots, en poursuivant l'attribution de CICE ; bref en réalisant ce que l'historien et sociologue Stéphane Sirot rappelle sans cesse : « *un ruissellement du bas vers le haut* » !

La CGT, face à toutes ces attaques, dit ça suffit. La CGT demande à ce que le plus grand nombre s'associe à ce ça suffit. Et comme dit précédemment, il faut une :

**AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES !**